

RAC-PYL-25-000581 Déplacement d'ouvrage + Raccordement du chantier

Ce plan imprimé ne peut en aucun cas se substituer à une réponse de l'exploitant Enedis sollicité dans le cadre de la procédure DT DICT.
Au titre de ce plan, Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant. Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurant (coffrets, poteaux...).

Tous droits réservés – reproduction interdite

Solution facturée:

Demande d'enfouissement de deux portée aérienne sur l'emprise du projet qui va gêner la phase travaux + Raccordement d'un poste de livraison provisoire PR 1500kW pour l'alimentation du chantier.

Travaux facturés pour l'enfouissement:

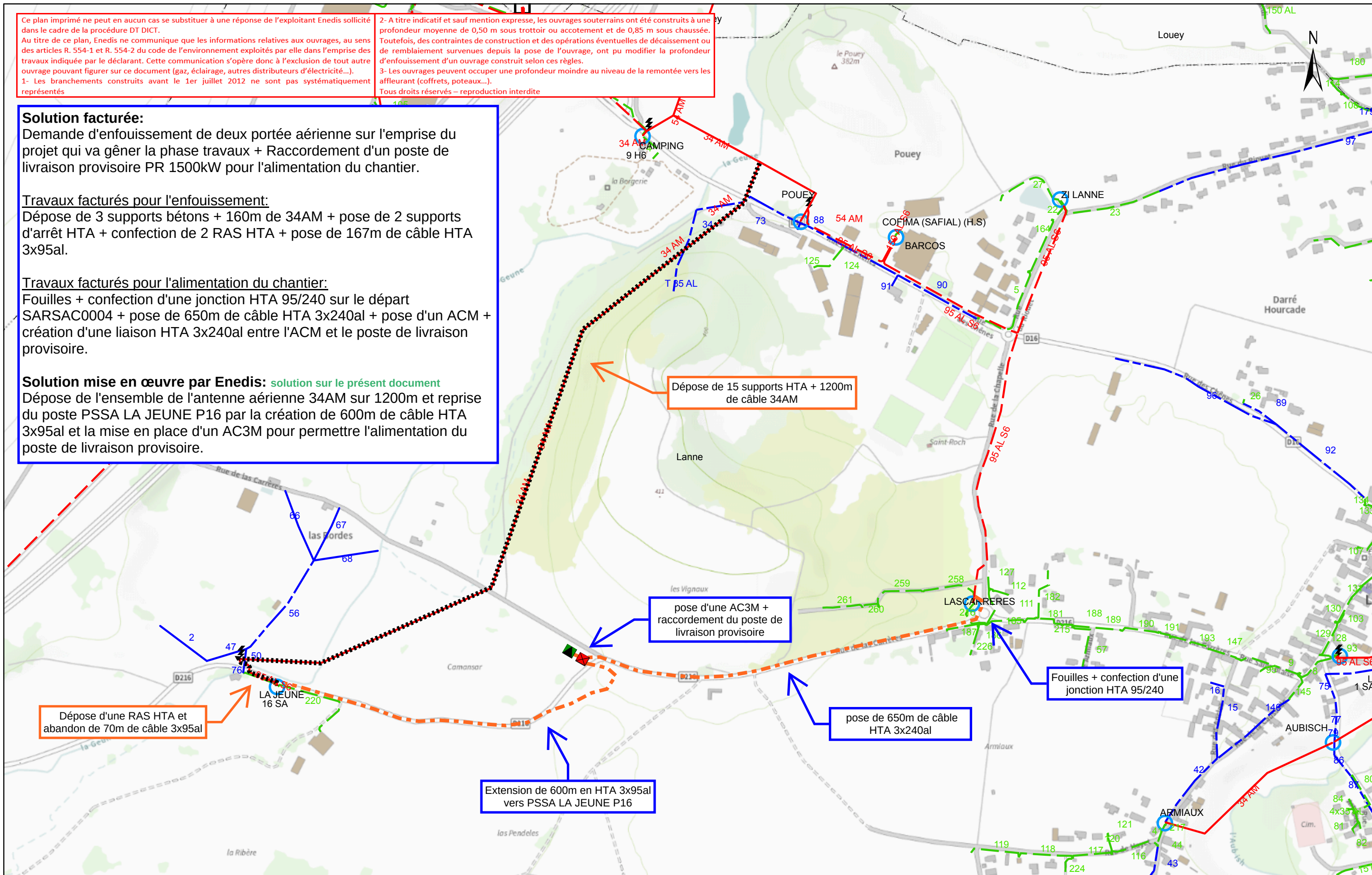
Dépose de 3 supports bétons + 160m de 34AM + pose de 2 supports d'arrêt HTA + confection de 2 RAS HTA + pose de 167m de câble HTA 3x95al.

Travaux facturés pour l'alimentation du chantier:

Fouilles + confection d'une jonction HTA 95/240 sur le départ SARSAC0004 + pose de 650m de câble HTA 3x240al + pose d'un ACM + création d'une liaison HTA 3x240al entre l'ACM et le poste de livraison provisoire.

Solution mise en œuvre par Enedis: solution sur le présent document

Dépose de l'ensemble de l'antenne aérienne 34AM sur 1200m et reprise du poste PSSA LA JEUNE P16 par la création de 600m de câble HTA 3x95al et la mise en place d'un AC3M pour permettre l'alimentation du poste de livraison provisoire.



28/03/2025
09:28:30